

Le 26 octobre 2007

Madame Michelle Courchesne
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart, 16^e étage
1035, rue de La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet : Réactions de l'Association des cadres scolaires du Québec concernant
les modifications au Régime pédagogique**

Madame la Ministre,

Au nom de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et de ses 2 000 membres, permettez-moi de porter à votre attention une situation délicate, voire critique, qui sévit au sein des porteurs et des défenseurs du renouveau pédagogique qui a été mis en place par le MELS, au cours des dix dernières années.

Depuis dix ans, en effet, les cadres scolaires portent ce renouveau à bout de bras, à l'instar de nombreux intervenants du réseau parce que nous sommes convaincus de son importance, de sa cohérence et de ses retombées positives pour l'ensemble des jeunes Québécois, et parce que nous avons choisi d'accompagner et de soutenir le MELS dans ce virage essentiel, ajusté aux réalités du XXI^e siècle. Mais voilà que le vent tourne. Depuis quelque temps, nous sommes confrontés à un discours qui, à notre avis, constitue un recul dramatique pour l'éducation au Québec, dans le contexte des décisions prises.

En ignorant les résultats des groupes d'experts consultés et l'avis du Conseil supérieur de l'éducation en ce qui concerne le bulletin et le redoublement en cours de cycle, nous présumons que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport affiche un manque d'écoute inacceptable envers les cadres scolaires et les instances qui se dévouent corps et âme pour assurer la réussite scolaire et éducative des élèves.

Il est important de rappeler que le choix d'un programme par compétences n'a pas été décidé à la légère. Il est le résultat concret des États généraux sur l'éducation et de la nécessité de former des jeunes qui sauraient apprendre tout le long de leur vie. Le savoir encyclopédique et le cumul de connaissances, conséquences inévitables d'un retour aux pourcentages, n'ont guère de sens dans la société d'aujourd'hui. Le développement de compétences exige une autre conception de l'évaluation. En effet, il ne s'agit pas de mesurer des connaissances, mais de juger de la capacité de l'élève à solliciter les connaissances acquises au bon moment. Cette nuance est extrêmement importante et doit inévitablement orienter le processus d'évaluation.

...2

L'enseignant doit pouvoir identifier les apprentissages réussis et les apprentissages non réalisés de façon à planifier des interventions qui permettent à l'élève d'évoluer au maximum de ses capacités. Comment peut-il, dans ce contexte, poser un geste professionnel et conséquent en réduisant son action à additionner des notes? Qu'en est-il des élèves en difficulté qui ne sont pas respectés dans leurs différences et des effets anticipés sur leur intégration scolaire? Nous le répétons, ni le résultat en pourcentage, ni la moyenne de groupe ne peuvent aider un élève et ses parents à comprendre où se situent les difficultés en cours des élèves et les progrès en devenir.

Par ailleurs, comment rester insensibles au redoublement, présenté comme une mesure exceptionnelle possible en cours de cycle, alors que toutes les études condamnent ses impacts négatifs et misent plutôt sur un accompagnement accru? N'est-ce pas ignorer complètement le développement des élèves, mettre la hache dans le *Programme de formation* actuel élaboré par cycles d'apprentissage et faire fi du temps requis pour le développement de compétences?

Nous sommes troublés par les déclarations et les affirmations qui circulent, qui viennent brouiller les vrais enjeux pédagogiques et qui démotivent considérablement les porteurs de la réforme. Sont-elles uniquement le lot de considérations politiques? Tout bascule si vite et sans consultations des artisans et praticiens. Même si l'esprit du programme par compétences n'est pas remis en cause, il est difficile d'y croire tellement les changements sont majeurs.

Nous ne pouvons rester insensibles à cette onde de choc. C'est pourquoi nous posons aujourd'hui un geste concret en vous soumettant respectueusement ces considérations que nous jugeons essentielles et en accord avec notre mission d'assurer le succès du renouveau pédagogique et, par voie de conséquence, la réussite des jeunes Québécois et des jeunes Québécoises.

En terminant, nous continuons d'affirmer que le Ministère et tous les intervenants concernés par l'implantation de la réforme peuvent relever avec brio un mandat d'éducation réfléchi, objet d'un consensus et reflet d'un développement international. Nous sommes convaincus que nous pouvons atteindre des résultats impressionnants et concluants en travaillant en concertation, dans le respect du savoir de tous et chacun.

Dans l'espoir de vous rencontrer très prochainement pour échanger sur nos orientations et sur notre vision éducative, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président,



Michel Simard